



ASSOCIATION  
SANS BUT LUCRATIF

Bureau de dépôt : 1400 NIVELLES

Périodique bimestriel

P000089

BELGIQUE-BELGIE

P.P

1400 NIVELLES

DISTRIBUTION

6/1504



BULLETIN N° 557 Mai-Juin 2021

Editeur responsable Jacques Leton Tél. 0471/89.04.61 ou 067/33.27.25

Faubourg de Charleroi, 48E Bte 5, 1400 Nivelles

Siège social : Rue de Saintes 33 Bte13 - 1400 Nivelles

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Avec le soutien du Centre Culturel et de la Ville de Nivelles

N° entreprise : 0452.395.528

# Sommaire

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| EDITORIAL .....               | 3  |
| CALENDRIER DES ACTIVITÉS..... | 4  |
| VIEUSART .....                | 6  |
| LOUVIGNIES .....              | 7  |
| GIVET .....                   | 9  |
| ARRAS EN CAR .....            | 12 |
| ASTUCES ET NATURE .....       | 13 |
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....      | 16 |
| LU POUR VOUS .....            | 20 |
| ANNIVERSAIRES .....           | 23 |
| UNE RÉFLEXION .....           | 24 |

---



**SI VOUS DÉSIREZ RECEVOIR VOTRE**  
**CARTE DE MEMBRE PAR LA POSTE,**  
**N'OUBLIEZ PAS D'AJOUTER 1€ À VOTRE**  
**PAIEMENT DE VOTRE COTISATION**

# EDITORIAL

Les restrictions d'activités en groupe changeant enfin un peu, nous vous proposons de faire notre Assemblée Générale Statutaire le vendredi 06 août 2021 en espérant pouvoir, cette fois, maintenir notre date. J'insiste sur le fait que cette assemblée est l'occasion pour chaque membre de venir se rendre compte de la vie de notre section, ses tenants et aboutissants, sa situation financière et ses projets pour l'avenir. Vous trouverez la convocation et l'ordre du jour de cette A.G à l'intérieur de ce bulletin.

**Je vous rappelle, encore une fois, et je le rappellerai jusqu'au jour de notre A.G, que nous recherchons très activement un administrateur pour étoffer notre C.A car mon mandat se termine à notre prochaine A.G et je ne désire pas le prolonger. Cela fait maintenant 18 ans que j'assume la présidence. Je vous en avais déjà parlé il y a trois ans. Aucune candidature de votre part et aucun membre du conseil d'administration ne désire prendre ma relève. Je suis profondément déçu et amer de cette situation car au vu du manque de réaction, l'avenir de votre section est voué à l'échec et disparaîtra. Alors, que voulez-vous, que notre section disparaisse ou voulez-vous qu'elle demeure bien vivante ??**

**À vous de choisir.**

**Je vous souhaite à tous une très bonne fête du 1<sup>er</sup> Mai**

Amical Berg Frei  
**Jacques**

# Calendrier des prochaines activités

## Mai 2021

Di 30 : Vieusart. Balade 12 km. Betty et Françoise. 0499/18.48.90 et 0472/25.15.34 (voir page 6)

## Juin 2021

Di 6 : Louvignies. Visite château + balade. Nadine et Jean. 0476/99.63.21 (voir page 7)

Di 27 : Givet : Journée culturelle. Nadine et Jean. 0476/99.63.21  
(voir page 9)

## Août 2021

Ve 06 : Assemblée Générale Statutaire de la section (voir page 16)

Sa 21 : Arras voyage annuel reporté au 21 août 2021. Nadine. 0476/99.63.21 (voir page 12)

## AVIS IMPORTANT À NOS MEMBRES :

Les participants à l'une des activités des « Amis de la Nature » ne sont ni sous la surveillance, ni sous la responsabilité d'aucun dirigeant.



ILS SONT SEULS RESPONSABLES DE LEURS ACTES.

POUR TOUTES NOS ACTIVITÉS, IL EST OBLIGATOIRE DE PRÉVENIR LE GUIDE DE VOTRE PARTICIPATION. SI VOUS NE PRÉVEZ PAS, VOUS RISQUEZ DE NE TROUVER PERSONNE À VOTRE ARRIVÉE.

## **DATES A RETENIR :**

# **JUILLET- AOÛT – SEPTEMBRE 2021.**

## **JUILLET**

Di 18 : Balade à Sart-Messire-Guillaume

Di 25 : Balade à Braine-le-Château

## **AOÛT**

Ve 06 : A.G. Section

Di 08 : Leuven : journée culturelle

Di 15 : Balade à Floreffe

Sa 21: Arras : voyage annuel.

Di 29 : Gibecq Adeps

## **SEPTEMBRE**

Di 12 : Balade à Gistoux.

Ve 24 au Di 26 : WE à Gravelinnes ( Nord de la France )

**Dimanche 30 mai 2021**

# **balade de 11km à Vieusart**

RV à 10h rue de Neussart n° 28 (près de l'église) à 1325 Vieusart, (hameau de l'entité de Chaumont-Gistoux).

Jolie balade vallonnée, alternant chemins campagnards et forestiers. Superbes vues et magnifique château !

Envie de participer ?

Merci de nous prévenir : Betty 0499/18.48.90 ou Françoise 0472/25.15.34

Au plaisir de vous revoir !

**Betty & Françoise**



**Dimanche 6 juin 2021**

Eh non, vous ne rêvez pas ! Voici notre première activité culturelle de l'année. Après ces longs mois d'abstinence en tous genres, nous vous proposons une visite guidée du Château de Louvignies situé au no 1 de la rue de Villegas à 7063 Soignies,

Lieu - dit Chaussée Notre - Dame.

Coordonnées GPS : 50°35'10'' – 03°59'10''

RDV 9h45 et début de la visite à 10h00 précises.

PAF: 10 € par personne, montant à verser sur le compte des A.N.

BE26 0017 3502 2529 pour le 02.06.2021 au plus tard.

Après la visite, départ pour Lens où nous prendrons notre pique-nique probablement dans un établissement situé à la Place de Lens, proche du lieu de départ de notre balade digestive d'environ 5 à 6 km. Si la météo nous est favorable, un déjeuner en pleine nature pourrait aussi être envisagé, selon l'envie des participants.

Comme d'habitude, merci de vous inscrire pour le 2 juin 2021 au plus tard auprès de Nadine

Gsm: 0476.996321

Email: [nadine.vanderbeck@gmail.com](mailto:nadine.vanderbeck@gmail.com)

A bientôt

**Nadine et Jean**

### **Histoire du Château de Louvignies**

Siège d'une seigneurie depuis 1389, Louvignies fut acquis en 1716 par Rodrigue de Péralta, gouverneur de Charleroi. Le château, flanqué d'une tour et entouré de fossés, fut alors aménagé et modernisé en 1767.

Passé par mariage à la famille de Villegas de Saint-Pierre, la propriété fit l'objet d'une vaste et longue période d'aménagement et de reconstruction qui débuta peu après le mariage, en 1868, de Léon de Villegas avec Ferdinande de Maillen. Les travaux ont été conduits conjointement par l'architecte paysagiste Louis Fuch et Désiré Limbourg.

En 1871, débutent l'extension et la reconstruction du parc. En 1874-aille occupée par la remise des voitures et les écuries pour chevaux de

selle et d'attelage, passion des propriétaires. La campagne se poursuit avec la reconstruction du château entre 1878 et 1885. La demeure est transformée en un château accueillant, à l'architecture éclectique de l'époque, associant des éléments de différents styles, tout en gardant certains témoignages des constructions antérieures.



**GIVET LE**

**27 JUIN 2021**



Bonjour à toutes et à tous

Nous continuons sur notre lancée et vous proposons, cette fois, une journée culturelle et de détente à Givet.

Arrivée entre 10h00 et 10h15 pour une visite guidée à 10h30 du Charlemont, la citadelle de Givet, 1 Sous Charlemont, FR 08600 Givet . Ensuite, embarquement au pied de la tour Victoire pour une croisière sur la Meuse avec passage de l'écluse des 4 cheminées (frontière belge) à bord du bateau promenade Le Charlemagne sur lequel nous prendrons notre repas.

Envie de nous accompagner ? N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Nadine pour le 31 mai 2021 au plus tard. GSM: 0476.996321 Mail: nadine.vanderbeck@gmail.com

L'Office du Tourisme étant encore fermé actuellement pour raisons sanitaires, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer le coût de cette organisation.

Soyez rassurés, il s'agit d'une activité culturelle donc notre section interviendra dans les frais.

Nous ne manquerons pas de communiquer aux personnes intéressées les informations pratiques.

Au plaisir de vous revoir

**Nadine et Jean**

## **Charlemont, un patrimoine historique ...**

Charlemont, perché sur un éperon rocheux, au cœur de la Réserve Naturelle de la Pointe de Givet, domine la Meuse et ses alentours.

Dans les années 1550, Givet est une terre frontalière, bordée par trois états souverains : le Royaume de France, les Pays-Bas espagnols et la principauté épiscopale de Liège. C'est à cette dernière que la ville de Givet est rattachée, et plus particulièrement à la Seigneurie d'Agimont de Louis de Stolberg.

Or, à cette période, la situation entre Henri II, roi de France, et Charles Quint, empereur du Saint Empire, est particulièrement tendue. En 1554, Henri II lance une vaste attaque contre les Pays-Bas espagnols. Ses troupes ravagent tout sur leur passage. Les châteaux de Binche et de

Mariemont, résidences de Marie de Hongrie, sœur de Charles Quint, tombent, compromettant ainsi la sécurité des frontières.

Charles Quint fait l'acquisition, par l'intermédiaire de sa sœur, de la Seigneurie d'Agimont le 6 avril 1555, et lance la construction d'une nouvelle place forte, apte à protéger le secteur, sur la rive gauche de la Meuse. Charles Quint donne d'ailleurs son nom à cette forteresse : Charlemont, le Mont de Charles.

C'est avec le traité de Nimègue en 1678 que la place forte Charlemont-Givet devient française. Elle est remise au roi de France Louis XIV en 1680, puis rapidement inspectée et améliorée par Vauban.

Suite à l'attaque du général Coehorn, qui bombarde Givet depuis les hauteurs du Mont d'Haur, Vauban propose dès 1698 un grand projet pour compléter et améliorer la place. Il prévoit notamment d'unifier les deux bourgs de Givet en une ville entièrement fortifiée, de construire un camp retranché sur le Mont d'Haur et d'envelopper les extrémités de Charlemont dans une troisième enceinte (enveloppe du cornichon, second ouvrage à cornes et renforcement du front Nord).

Charlemont prend sa structure définitive vers 1740, après la construction de la couronne d'Asfeld à l'Ouest, et de l'enveloppe du cornichon à l'Est. Les dernières modifications d'ampleur sont apportées par le Général Séré de Rivières, suite à la défaite de la France lors de la guerre franco-allemande de 1870. La crise de l'obus-torpille dans les années 1880 rend cependant ces travaux obsolètes avant leur achèvement.

En 1914, Charlemont tombe après trois jours de bombardement. Dépassé techniquement, le site ne peut que ralentir la progression des armées allemandes.

Charlemont reprend du service en 1940 mais, malgré les améliorations apportées à partir des années 1930 (ouvertures de tirs et blocs pour pièces de 75 ...), la situation est similaire à celle de 1914. Le site ne peut résister aux attaques ennemies et est abandonné en mai 1940. Givet est libéré le 7 septembre 1944.

En 1962, l'Etat, et notamment les services de la Défense, se réapproprie le site. Le 1er janvier 1963, le général Massu, commandant de 6e Région Militaire y installe le premier Centre d'Entraînement Commando de France, le C.E.C. de Givet, dont la devise est : « Croire et Vaincre ». L'histoire militaire de Charlemont s'achève en novembre 2009 avec la

fermeture du Centre dans le cadre de la restructuration des services de la Défense.

Des négociations ont donc lieu entre l'Etat et les collectivités locales (Commune de Givet et Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse). Désireuse de ne pas laisser Charlemont à l'abandon, et de le conserver dans le giron public, la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse a, dès 2011, donné son accord de principe pour devenir propriétaire du site. L'acquisition du site de Charlemont est signée le 30 juin 2015.

## et naturel

Charlemont possède un patrimoine naturel très riche qu'il est important de conserver, protéger et mettre en valeur. Le projet de réhabilitation du site a permis de réaliser l'inventaire écologique de ce lieu d'exception. Bordé par la Réserve Naturelle au Sud et de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Charlemont abrite :

- 266 espèces floristiques dont l'armoise blanche et l'orchis singe,
- 57 espèces d'oiseaux dont la pie-grièche écorcheur et l'alouette lulu,
- 7 espèces d'amphibiens et reptiles dont le lézard des murailles,
- 35 espèces de papillons de jour,
- 17 espèces de mammifères dont 8 de chauves-souris, comme le Grand rhinolophe.



# Samedi 21 août 2021

Nadine espère pouvoir vous emmener à Arras pour une découverte PANORAMIQUE

## **Voici le programme de la journée :**

- 07H15 précises: départ de Nivelles le long de l'avenue de la Tour de Guet (située entre le boulevard de la Dodaine et la chaussée de Mons)
- 09H30 : arrivée à Arras – Petit déjeuner de bienvenue
- 10H00 : visite guidée des incontournables de la ville les Boves et le Beffroi au départ de l'office du Tourisme – durée +/- 2h. Prévoir un vêtement chaud car la température n'excède pas 11 degrés.
- 12h à 14h15: déjeuner dans un établissement de la ville
- Menu unique entrée, plat, dessert, 1 boisson, 1 café
- 14H30 : visite de la ville en compagnie d'un guide conférencier - durée 1h30
- 16H00 à 17H30 : pause pour laisser libre cours à vos envies du moment
- 17H30 précises: retour vers la Belgique et arrivée à Nivelles aux environs de 19H30.

En vertu de la Réglementation Européenne relative aux prestations des chauffeurs de cars et, pour le bon déroulement de cette journée de détente, nous vous demandons de respecter scrupuleusement l'horaire précité.

P.A.F. 35 € pour les membres A.N. et 50 € pour les non-membres

Ce prix comprend le trajet en car, les visites, un petit déjeuner de bienvenue, le déjeuner et les boissons.

Si vous souhaitez participer à cette journée découverte, n'hésitez pas à me contacter via mon GSM (0476.996321) ou mail [nadine.vanderbeck@gmail.com](mailto:nadine.vanderbeck@gmail.com)

Votre inscription deviendra définitive dès réception de votre paiement sur le compte BE26 0017 3502 2529 des Amis de la Nature de Nivelles.

La clôture des inscriptions est fixée au 31.07.2021

Au plaisir de vous y emmener !

**Nadine**

## ASTUCIEUSE NATURE

Les premières fleurs annoncent le printemps en plusieurs touches de couleurs, jaune avec la Ficaire fausse renoncule ou la jonquille, blanc / blanc rosé avec l'Anémone Sylvie, ou bleu avec la petite pervenche ... pour ne citer qu'elles. Par contre, certaines fleurs passent presque inaperçues au bénéfice de leurs fruits. Parmi ce tapis coloré, en sous bois apparaissent des lots de feuilles d'un beau vert soutenu parfois tachetées de rouille ([photo 1](#)). Généralement, on remarque de cette plante, plus tard dans la saison, ses fruits rassemblés sur une tige piquetée de boules rouge / corail tel un épis à la vive attirance.

Voici son histoire.

### Quesaco ?

Il s'agit de l'Arum ou Gouet de la grande famille des Aracées (2600 espèces dans le monde). C'est une plante étrange, inquiétante et surtout toxique. Elle se nomme selon les régions, langue de bœuf, pain de vipère, picotin, pilon, pied-de-veau, ... des surnoms qui prouvent à quel point ce végétal bizarre retient l'attention à cause de son aspect très caractéristique.

Les feuilles sagittées c'est à dire en fer de flèche, parfois très longues, sortent dès janvier dans les sous bois et même dans les jardins tant que les conditions d'ombre et d'humidité sont réunies. Au mois d'avril ou mai, émerge un insolite cornet blanchâtre à verdâtre, appelé la spathe, à l'intérieur duquel se dresse une déconcertante antenne charnue de couleur violette ([photo 2](#)).

On a longtemps considéré l'Arum comme une plante carnivore en imaginant les insectes coincés dans ce piège original .... il n'en est rien .... L'Arum a développé, par son apparence et surtout son parfum un stratagème perfectionné destiné à assurer sa pollinisation. En effet, le Gouet ne peut pas se féconder seul, il est autostérile, il a donc besoin d'aide. Il est pollinisé par de petites mouchettes, fréquentes dans les sous-

bois et qui pondent leurs œufs dans de la matière fécale, des végétaux en décomposition voire même dans des cadavres.

Vous avez compris que le parfum de l'Arum est assez bizarre, nauséabond, sûrement pas présent dans nos précieux flacons aux effluves envoûtantes ... heureusement !!!

Par contre les mouchettes, elles s'en délectent .... chacun ses goûts ...

Chaque spathe est un ensemble de fleurs, une superposition successive de fleurs stériles disposées en un anneau de poils, des fleurs mâles et, au fond, des fleurs femelles (photo 3).

Au crépuscule, l'Arum produit son "délicieux" parfum, les mouchettes attirées par celui-ci se posent sur le spathe, se déplacent sur le large pavillon ; elles glissent à l'intérieur de la chambre florale et sont piégées; l'anneau de poils courbés vers le bas empêchent leur remontée.

Les mouchettes ne meurent pas pour autant, elles se nourrissent du nectar présent dans le fond du réceptacle, près des fleurs femelles ; la chambre florale possède, en plus du gîte et du couvert, une paroi poreuse permettant une aération adéquate, .... la climatisation en somme .... Néanmoins, malgré l'accueil odorant, les moucheron trouvent le temps un peu long, ils s'agitent et se couvrent alors de pollen produit par les fleurs mâles. Au flétrissement de la spathe, après 24h à 48h maximum, ils sont libérés et sont prêts à féconder un autre Arum Gouet.

Ce stratagème se nomme **la pollinisation par duperie**.

Il met en évidence l'ingéniosité du vivant à développer certains traits (chimiques, physiologiques, morphologiques ...) pour arriver à produire une descendance.

Autres espèces très fortes à ce petit jeu, les Orchidées.

Malgré cette belle ingéniosité, peu soupçonnée au premier regard, rappelons-nous que TOUTE la plante de l'Arum est toxique, spécialement les fruits (raisins du serpent) sortis en été et qui par leur couleur, leur goût sucré (paraît-il car je n'ai jamais goûté) et leur petite taille attirent l'attention des enfants.

La prudence est de mise lors des balades.

La prochaine fois, je vous proposerai un voyage parmi les plantes

sauvages comestibles.  
A bientôt.

**DOM**

**Photo 1**



**Photo 2**



**Photo 3**





# CONVOCAATION

Le Conseil d'Administration des Amis de la Nature de Nivelles vous invite à participer à

**L'Assemblée Générale Statutaire de votre section**  
**qui se tiendra le vendredi 06 août 2021 à 19 h**  
**précises en la salle du restaurant l'Union**  
**Grand'Place à Nivelles.**

Le droit de vote n'est accordé qu'aux membres de la section en règle de cotisation.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance par le président
2. Vérification du quorum
3. Approbation du Compte Rendu de l'A.G de 2020
4. Rapport moral de la secrétaire
5. Présentation du bilan financier de l'exercice 2020
6. Rapport de la Commission de Contrôle pour l'exercice 2020
7. Décharge pour l'exercice 2020 aux membres du Conseil d'Administration
8. Verre de l'amitié
9. Présentation du budget 2021
10. Election de la Commission de Contrôle
11. Election des membres du Conseil d'Administration. Sont sortants : Jacques Leton et Jean-Pierre Debourle. Ils ne souhaitent pas se représenter.
12. U.F.A.N. Situation, bilan et budget.



13. Divers (points que vous souhaitez voir discuter lors de l'A.G. – ceux-ci doivent être soumis par écrit au Président avant le 15 juillet 2021 au plus tard)

Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous sous réserve que les conditions sanitaires liées à la pandémie le permettent.

### **Appel aux candidatures**

**Les candidatures au poste de membre du C.A. doivent parvenir au Président, Faubourg de Charleroi 48 E bte 5, 1400 Nivelles – Email: [letonjacques@gmail.com](mailto:letonjacques@gmail.com) pour le 15 juillet 2021 au plus tard.**

**Fait à Nivelles, le 20 avril 2021.  
Jacques LETON  
Président**



**Les Amis de la Nature ASBL - Nivelles**

# PROCURATION

Le (La)  
soussigné(e).....  
.....

**résidant**

à.....  
.....

**membre de l'ASBL « Les Amis de la Nature » section de Nivelles donne par la présente procuration**

à :.....  
.....

**aux fins de le (la) représenter à l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra le 06 août 2021 à 19 h précises en la salle du restaurant l'Union Grand' Place à Nivelles.**

**Fait à.....  
le ...../...../ 2021**

**« Bon pour pouvoir »  
(écrit à la main)**

**«Accepté »  
(écrit à la main )**

**Signature du mandant**

**Signature du mandataire**

**Suivant les statuts, au maximum deux procurations par membre.**

**Les Amis de la Nature ASBL - Nivelles**

# PROCURATION

Le (La)  
soussigné(e).....  
.....

**résidant**

à.....  
.....

**membre de l'ASBL « Les Amis de la Nature » section de Nivelles donne par la présente procuration**

à :.....  
.....

**aux fins de le (la) représenter à l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra le 06 août 2021 à 19 h précises en la salle du restaurant l'Union Grand' Place à Nivelles.**

**Fait à.....  
le ...../...../ 2021**

**« Bon pour pouvoir »  
(écrit à la main)**

**«Accepté »  
(écrit à la main )**

**Signature du mandant**

**Signature du mandataire**

**Suivant les statuts, au maximum deux procurations par membre**

**Lu pour vous par Yvonne et René**

> On a tous appris la chanson du furet dès la maternelle "Il court, il court, le furet, le furet du bois, Mesdames. Il court, il court, le furet, le furet du bois joli.

Il est passé par ici, il repassera par là."

C'est magnifique de tendresse et de naïveté, mais pourquoi est-ce un furet qui court ?

Pourquoi pas un petit lapin, un chat, un chien, une souris, ou même un ourson ?

Vous allez me dire : parce que c'est une chanson très ancienne, et qu'autrefois, à la campagne, on avait parfois un furet comme animal domestique.

Ou alors elle fait référence au jeu ancien du furet... Pas du tout !

Son succès remonte aux années 1710/1720, pendant l'épisode de la Régence, quand le pouvoir était exercé par Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV.

Son principal conseiller était le cardinal Dubois, réputé pour son amour des femmes.

Cette rengaine de cour d'école était à l'époque une chanson populaire, connue de tous.

Il s'agit d'une contrepèterie qui se moquait de ce curé trop porté sur la gent féminine.

"Il court, il court, le furet" est à comprendre ainsi :

"Il fourre, il fourre, le curé".

Ce n'est pas un furet qui vient du bois, mais le curé Dubois, en un seul mot.

Sinon quel intérêt de rajouter Mesdames" ?

- Beaucoup de ritournelles enfantines ont un sens caché.

Même la plus célèbre : Au clair de la Lune, qui remonte à au moins trois siècles.

"Au clair de la lune, mon ami Pierrot, prête-moi ta plume, pour écrire un mot ". Voici l'explication de texte du spécialiste "chanson" de France Info, Bertrand DICALE :

"La lune, c'est la paire de fesses.

La plume c'est le sexe masculin. Toute la chanson est à double sens.

A l'époque, les adultes comprennent parfaitement ce qu'elle signifie.

Le plus étonnant est le deuxième couplet :

"Au clair de la lune / Pierrot répondit, Je n'ai pas de plume, je suis dans mon lit.

Va chez la voisine, je crois qu'elle y est.

Car dans sa cuisine on bat le briquet".

Battre le briquet, cela signifiait à l'époque "tirer un coup".

- La légende de la coccinelle :

Les coccinelles sont familièrement appelées « bêtes à bon Dieu ». Ce surnom est tiré d'une légende remontant au Xème siècle.

L'histoire raconte qu'au Moyen-Age, un homme a été accusé d'un crime qu'il n'avait pas commis.

Condamné à mort pour ce meurtre commis à Paris, cet homme, qui clamait son innocence, a dû son salut à la présence du petit insecte.

En effet, le jour de son exécution publique, le condamné devait avoir la tête tranchée.

Mais une coccinelle se posa sur son cou.

Aussi le bourreau enleva la coccinelle très délicatement et releva sa hache afin de trancher le cou du jeune homme.

Quelle ne fut pas alors sa surprise lorsqu'il constata que la coccinelle était de retour sur le cou du pauvre jeune homme !

Le bourreau eut beau insister mais la coccinelle était obstinée à tel point que le roi d'alors (Robert le Pieux) intervint, considérant que l'événement était un miracle et que la coccinelle accomplissait là une mission divine.

Le roi Robert II (972-1031) décida de gracier l'homme.

Quelques jours plus tard, le vrai meurtrier fut retrouvé.

Les spectateurs, persuadés que le Tout-Puissant avait envoyé la coccinelle pour sauver cet innocent, lui donnèrent le nom de « Bête à Bon Dieu ».

Dès lors, les gens de Paris parlèrent de la « bête du bon Dieu » et plus personne n'aurait écrasé ce petit insecte au risque de commettre un sacrilège.

Aujourd'hui, la coccinelle est connue pour porter chance et c'est la meilleure amie des jardiniers !

Cette histoire s'est très vite répandue et la coccinelle fut dès lors considérée comme un porte-bonheur.

**LE SAVIEZ-VOUS ? INTÉRESSANT !!!**

**LE VERRE MET PLUS D'UN MILLION  
D'ANNÉES À SE DÉCOMPOSER, CE  
QUI SIGNIFIE QU'ON PEUT CONSTAMMENT ET SANS CESSÉ,  
LE RECYCLER.**

L'or est le seul métal qui ne peut rouiller, même enfoui dans la terre pendant des milliers d'années.

La langue est le seul muscle du corps humain qui n'y est rattaché que par une seule de ses extrémités.

Si vous n'avez plus soif, il vous faut boire davantage. En effet, lorsque le corps humain est déshydraté, le mécanisme de la soif s'interrompt.

**LE ZÉRO EST LE SEUL CHIFFRE QU'ON NE TROUVE PAS DANS  
LES CHIFFRES ROMAINS**

..... **Suite dans notre bulletin Juillet-Août**

***Yvonne et René***



## *MAI*

**02 VIVIER Betty**  
**04 THOMAS Chantal**  
**18 BUYSE Nadine**

## *JUIN*

**06 HIQUET Antoine**  
**13 CORDIER Anne**  
**14 GHYSSELINCKX Bernardine**  
**26 DEBOURLE Jean-Pierre**  
**29 POELS Marie-Claire**

# Une réflexion de Pierre OTTE

## Une leçon de vie qui devrait être mise sur tous les réseaux sociaux !

Cette pandémie, ce COVID 19 nous a rendu ces derniers temps tous très tristes et parfois impuissants face au désastre planétaire provoqué au niveau humain !

Les dépressions sont aussi fréquentes !

Aussi depuis des mois tout le monde associatif qui nous est très cher vit au ralenti, voire a dû s'arrêter de d'exister, de vivre !

Quel dommage !

Que de sacrifices demandés ! Mais voilà nous n'avions pas le choix nous devons résister et respecter des consignes pour le bien commun.

Nous devons continuer, le vaccin, seule solution crédible à court terme arrive.

En été nous ferons tous la fête !

Aussi tout ce monde associatif en général vit pour rassembler les gens autour de centres d'intérêts communs divers mais tous passionnés pour échanger des propos, s'épanouir ensemble, travailler sur soi-même pour évoluer d'une façon ou d'une autre ou tout simplement mieux vivre avec les autres.....

Faisant partie de plusieurs ASBL, pour leur survie, j'ai pu continuer via Zoom ou Google à participer à certaines réunions, rencontrer virtuellement des amis, leur parler de projets futurs avec enthousiasme mais ce n'est pas la même chose ni les mêmes rapports !

Dans la cadre d'une ASBL Microstart, qui aide des porteurs de projets, j'ai pu continuer à donner des cours de gestion par visioconférence, qui leur ont permis de présenter l'examen de connaissances de base en gestion au jury central !

Expérience humaine extraordinaire, en plus certains ont réussi et vont donc pouvoir créer leur entreprise et donc vivre leur rêve !

Fabuleux en cette période !



Dans une autre ASBL, une école des devoirs à Nivelles, nous avons pu la maintenir ouverte même si la fréquentation très faible en ce moment pose problème ! Gardons le cap !

Comme le chantait Annie Cordy demain cela ira mieux !

Mon propos n'est pas de mettre en avant de faire des choses mais c'est exemplatif, je veux démontrer par là qu'il faut continuer à agir pour y croire et ne pas subir une certaine surinformation de certains médias parfois déconcertante !

Gardons un discernement objectif et serein.

Mais que faire pour s'occuper en cette période de confinement, de couvre-feu en l'absence aussi de cafés, de restaurants ouverts !

Il reste, la lecture, les promenades en couple, seul ou en cercle très limité, le vélo, la gastronomie !

Je commencerai par des choix de lecture : Une Terre Promise de Barack Obama, Guerre des récits de Christine Ockrent, L'Économie de la vie de Jacques Attali, Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon de Jean-Paul Dubois !

Que de leçons de vie et d'espérance d'un monde responsable et meilleur ! Le vélo, par temps sec, je prends mon vélo pour mes 15 km voire 20 km journaliers.

Dimanche dernier, sur le Ravel en direction d'Arquennes, je m'arrête un moment pour boire un coup d'eau et je m'assieds sur un banc près d'une famille avec deux enfants, ils devaient avoir 8 et 9 ans.

Je respecte les distanciations sociales et mets mon masque. Les enfants mettent immédiatement le leur et me disent, bonjour Monsieur vous avez mis votre masque, c'est bien mais vous voyez nous aussi alors que nous ne sommes pas obligés de le mettre à notre âge, mais il faut montrer l'exemple !

J'ai félicité les parents pour cette approche et éducation citoyenne ! Merveilleux !

Une leçon de vie qui devrait être mise sur tous les réseaux sociaux !

# ***LE RGPD***

*(Règlement Général sur la Protection des Données)*

# ***ET NOUS***

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, par votre adhésion, vous marquez votre accord pour que l'association des Amis de la Nature puisse utiliser, exclusivement dans le cadre de son objet social, vos données personnelles reprises sur votre carte de membre.

Vos données restent confidentielles et ne sont ni vendues ni communiquées à des fins commerciales.

## ***Notre section de Nivelles***

Notre section est affiliée à l'UFAN : Union Francophone des Amis de la Nature.

L'UFAN est membre de l'IAN : Internationale des Amis de la Nature.

Sur le site de l'IAN, vous trouverez tous les différents pays faisant parties des Amis de la Nature : <https://nf-int.org/fr>.

## ***Le site internet de l'UFAN***

Vous y trouverez de nombreuses informations concernant notre mouvement, ainsi que sur chacune des sections qui l'animent avec les trois derniers numéros de leurs bulletins.

L'adresse du site est : [www.amisdelanature.be](http://www.amisdelanature.be)

Vous y trouverez également un descriptif complet des différentes sections ainsi que des différentes maisons AN en Wallonie à la rubrique « Hébergements » du site.

## *Conseil d'administration*

**Président, relations étrangères, Guide-Nature et rédaction bulletin :**

**Jacques LETON**, Faubourg de Charleroi, 48 E Bte 5 1400 Nivelles

Tél : 067/33.27.25 GSM : 0471/89.04.61

Courriel : [letonjacques@gmail.com](mailto:letonjacques@gmail.com)

**Vice-présidente, secrétaire et intendance du local, rappel des articles pour le bulletin, relecture et expédition :**

**Nadine VANDERBECK**, rue de Saintes n°33 Bte13, 1400 Nivelles

Tél.:065/72.82.55 – GSM : 0476/99.63.21 –

Courriel : [nadine.vanderbeck@gmail.com](mailto:nadine.vanderbeck@gmail.com)

**Trésorerie :**

**Jean-Pierre DEBOURLE**, Allée Jean de la Fontaine n°14, 1180 Uccle

GSM : 0486/07.34.47 – Courriel : [ajp.debourle@gmail.com](mailto:ajp.debourle@gmail.com)

**Secrétaire-adjointe, assurance A.S.B.L et relecture bulletin :**

**Françoise VIVIER**, rue Auguste Lannoye, 34, 1435 Mont-Saint-Guibert

GSM : 0472/25.15.34 – Courriel : [francoise.vivier@hotmail.com](mailto:francoise.vivier@hotmail.com)

**Trésorière-adjointe :**

**Marianne BOYKENS**, avenue des Alouettes, 36, 1428 Lillois

G.S.M : 0474/44.71.63 - Courriel : [boykensm@gmail.com](mailto:boykensm@gmail.com)

**Coordinatrice des activités organisées au local et ADEPS**

**Françoise CARLIER**, Place de Gibecq n°15, 7823 Gibecq

Tél.: 068/55.21.50 – Courriel : [carlierf@ymail.com](mailto:carlierf@ymail.com)

**Administrateur**

**Arsène VERLY**, Cité Jardin n° 64, 1400 Nivelles Tél. : 067/21.92.69

**Responsable cartes de membre (non-membre C.A) et agenda site :**

**Agnès PETERSBORG**, Faubourg de Charleroi, 48 E Bte 5 1400 Nivelles

Tél : 067/33.27.25 GSM : 0479/38.43.68

Courriel : [letonagnes@gmail.com](mailto:letonagnes@gmail.com)

**Commission de contrôle pour l'exercice 2020:**

**Claude LERMINIAUX et René DORCHAIN**

**Notre prochain « Conseil d'Administration » aura lieu par visioconférence le : 01 juin 2021**

# Cotisations 2021

**ATTENTION ! Toute demande d'affiliation doit être adressée à un membre du Conseil d'Administration**

- **Chef de famille ou isolé de plus de 21 ans : Carte V : 20,00 €**
- **Conjoint et enfant(s) de +21 ans : Carte A : 10,00 € (concerne une personne adulte cohabitant avec un membre à carte V. Il s'agit du conjoint, enfant ou parent de 21 ans ou plus.)**
  - **Jeunes de 15 à 20 ans : Carte J : 6,50 €**
- **Enfant(s) des membres, de moins de 15 ans : Carte K : 2,00 €**
- **L'envoi de la revue pour les non-membres de la section : 8,00 €**

**« FRAIS D'EXPÉDITION DES CARTES**

**À AJOUTER 1,00 € »**

**Paiements : IBAN : BE26 0017 3502 2529**

**BIC : GEBABEBB**

**La cotisation donne droit au bulletin de la section. De plus, il y a réciprocité entre les Auberges de Jeunesse et les Amis de la Nature de Belgique et de France.**

---

## **LISTE DES MAISONS « AMIS DE LA NATURE » EN BELGIQUE**

**HURLEVENT** Sur les Bruyères, 663 4870 Fraipont 0497 / 35.49.90

**GERVAVA** Carrefour de Hautregard 4881 La Reid 0486 / 86.99.38

**LES GATTES** Hameau de Logbiermé 4980 Trois-Ponts 0477/48.28.36

**LA MAISON VERTE** Rue des Frères Descamps, 18 7800 Ath  
068 / 28.09.09

**LE RELAIS DU FAYT** Rue de la Sablière, 8 7973 Grandglise  
068 / 28.09.09

**AUBERGE D'ARIMONT** DrilCortil, 7 4891 Malmédy 0494/93.95.32

**DE BERK** Oude Baan, 110 2910 Essen 03 / 667.20.31